



PROGRAMME DE FORMATION

Identifier, accueillir, prendre en charge les victimes de violences conjugales

Objectifs généraux

- Améliorer la compréhension des mécanismes des violences conjugales et leurs impacts
- Améliorer le repérage, l'accueil et l'orientation des victimes de violences conjugales

Objectifs pédagogiques

- ▢ Comprendre les facteurs des violences basées sur le genre et les enjeux de la lutte contre celles-ci
- ▢ Définir les violences conjugales et les différencier du conflit.
- ▢ Comprendre les mécanismes psychologiques mis à l'œuvre dans le cadre de violences conjugales et leurs impacts.
- ▢ Connaître la législation en matière de violences conjugales.
- ▢ Comprendre les enjeux psychologiques et juridiques des violences conjugales relatifs aux enfants co-victimes.
- ▢ Adapter sa posture professionnelle et appréhender les limites de son intervention en fonction de son champ de compétences.
- ▢ Connaître les acteur-ice-s agissant sur le territoire de l'Eure-et-Loir dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales.
- ▢ Savoir analyser les situations des victimes reçues et prendre du recul sur sa pratique professionnelle.

Le public

Tout professionnel·le des secteurs sociaux, médicosociaux, justice, police, gendarmerie... étant amené·e à accueillir ou travailler auprès des victimes de violences conjugales sur le territoire de l'Eure et Loir.

Prérequis

Aucun prérequis



Durée : 24,5 heures / trois jours
et une demi-journée de retour
d'expérience 6 mois plus tard



Date : 18, 19 et 20 décembre
2023 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à
17h accueil café à partir de 8h45.
26 mars 2024 (retour d'expérience)
de 9h00 à 12h30



Type de formation : en présentiel



Nombre de stagiaires : min 8 - max 15



Lieu : PEP 28 – salle citoyenneté
3 rue Charles Brunes – 28110 Lucé



Inclusion et handicap :

Pour l'adaptation de la formation à l'état
de santé ou au handicap, merci de nous
contacter un mois à l'avance afin
de mettre en place l'accessibilité.



Repas : à la charge des stagiaires



Transport : à la charge des stagiaires



Tarif : 300 € / stagiaire/jour (1050 €)



Modalités et dispositif d'accueil

Déroulé de la formation (prévisionnel)

La formation s'articule en plusieurs séances d'apprentissage nourries d'échanges et de mises en situation sur trois journées de 7 heures et une demi-journée de 3,5 heures (*NB : l'ordre des séquences est susceptible de modifications*) :

JOUR 1

- **Séquence d'introduction** : Introduction et présentation de la formation, du réseau des CIDFF, des formatrices et des participant-e-s, tour de table et recueil des attentes
- **Séquence 1** : les violences basées sur le genre, leur cause, les évolutions législatives internationales et nationales de lutte contre les violences faites aux femmes.
- **Séquence 2** : la différence entre le conflit et la violence conjugale, l'aspect systémique des violences conjugales, qui sont les victimes de ces violences.
- **Pause déjeuner**
- **Séquence 3** : les formes de violences conjugales, le cycle des violences, l'emprise.
- **Séquence 4** : les stratégies des auteur-es, les impacts pour les victimes : le vécu, les freins à la demande d'aide, le psychotraumatisme.
- **Séquence de fin de journée** : tour de table, échange sur les acquis de la journée.

JOUR 2

- **Séquence d'introduction** : Retours de la journée 1, tour de table et recueil des attentes.
Séquence 1 : évolutions législatives de lutte contre les violences, qualification pénale des violences conjugales, la procédure de plainte, les outils de protection pour les victimes.
- **Séquence 2** : les modalités du processus de sortie des violences, identification des freins et leviers, démarches civiles, administratives, repérage des ressources.
- **Pause déjeuner**
- **Séquence 3** : Evolution de la prise en compte juridique et sociétale des enfants témoin à l'enfant co-victime dans le cadre de violences conjugales.
- **Séquence 4** : les impacts psychologiques des violences et les besoins des enfants co-victimes.
- **Séquence 5** : Les enjeux de la co-parentalité dans un contexte de violences conjugales, évolutions législatives de protection des enfants co-victimes
- **Séquence de conclusion** : tour de table, échange sur les acquis de la journée

JOUR 3

- **Séquence d'introduction** : Retours de la journée 2, tour de table et recueil des attentes.
- **Séquence 1** : travaux de groupe et échange de pratique sur la base de situations proposées par les formatrices du CIDFF.
- **Séquence 2** : posture professionnelle : ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire, repérage des signes cliniques, questionnement systématique, le réseau partenarial.
- **Pause déjeuner**
- **Séquence 3** : Exercice carte de soutien (réseau des partenaires)
- **Séquence 4** : Présentation des partenaires associatifs et institutionnels du territoire vers lesquels orienter les



victimes de violences conjugales.

- **Séquence de conclusion** : tour de table, évaluation des acquis et de la formation.

Retour d'expérience

- **Séquence d'introduction** : Retours à froid à la suite de la formation, tour de table.
- **Séquence 1** : quizz sur les connaissances du droit et des outils de protection en matière de violences conjugales. Echanges.
- **Séquence 2** : Recueil de situations rencontrées au cours des 6 derniers mois, qui ont pu poser des problèmes ou question.
- **Séquence 3** : Analyse des freins et ressources dans les situations rencontrées, identification des leviers à mettre en œuvre.
- **Séquence de conclusion** : tour de table, échange sur les acquis de la formation, sur les impressions.

Modalités d'évaluation

- ▢ **Avant la formation** : questionnaire en ligne d'auto-évaluation des connaissances en amont de la formation et de recueil des besoins et attentes, envoyé par mail.
- ▢ **Pendant la formation** : validation des acquis en temps réel à travers des questions/réponses.
- ▢ **Après la formation** : questionnaire de satisfaction, validation des acquis à chaud et retour d'expérience 6 mois plus tard avec questionnaire à froid et échanges de pratique

Moyens pédagogiques, techniques et encadrement

- Apports théoriques et pratiques
- Méthodes interactives (débat, quizz)
- Supports vidéo
- Echanges et travaux de groupe sur des mises en situations
- Diaporama
- Dossier pédagogique remis en fin de formation : diaporamas, liens vers des sites ressources, bibliographie pour aller plus loin.

Formatrices :

Ophélie Wident et Pauline Bergeot - Juristes du CIDFF 37&28, antenne du 28.

Flore Avet et Séverine Devant - Psychologue du CIDFF 37&28, antenne du 28 – spécialisées dans l'accueil des femmes victimes de violences conjugales.

Aurélié Latoures – directrice CIDFF 37&28, antenne du 28 et formatrice.



Contacts et tarifs :

1050 € par stagiaire pour les 3,5 jours de formation incluant les documents pédagogiques.

Pour toute demande d'information, merci de contacter :

Laurence Lenoir référente administrative de la formation et assistante de gestion du CIDFF37&28 :
I.lenoir@cidffcentrevaldeloire.fr – 02 47 27 54 00

Aurélié Latourès référente pédagogique de la formation et directrice du CIDFF37&28 :
a.latoures@cidffcentrevaldeloire.fr – 06 40 73 46 51

Pour toute réclamation ou demande relative à l'organisme de formation, merci de contacter :

Claire Montay, responsable pédagogique et administrative de l'organisme de formation FR-CIDFF
Centre Val de Loire :
c.montay@cidffcentrevaldeloire.fr – 06 29 19 24 66